

# PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ PROVISOIRE

Pour prélèvements passagers sur les chantiers,  
lors de festivités, expositions, foires etc.

VALABLE DÈS  
LE 1<sup>ER</sup> JANVIER  
2023



# PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ PROVISOIRE

VALABLE DÈS  
LE 1<sup>ER</sup> JANVIER  
2023

| Provisoire                            | Seeland       |
|---------------------------------------|---------------|
| <b>Énergie</b>                        |               |
| Prix                                  | 19.80 ct./kWh |
| <b>Utilisation du réseau</b>          |               |
| Prix                                  | 13.00 ct./kWh |
| Services-système Swissgrid            | 0.46 ct./kWh  |
| Taxe de base                          | 300.00 fr./an |
| <b>Redevance fédérale</b>             |               |
| Supplément perçu sur le réseau        | 2.30 ct./kWh  |
| <b>Redevances au niveau communal</b>  |               |
| Éclairage public et Ville de Bienne   | 1.90 ct./kWh  |
| Promotion de l'efficacité énergétique | 0.15 ct./kWh  |
| Promotion des énergies renouvelables  | 0.15 ct./kWh  |

**TVA:** Tous les prix TVA en sus

## Questions

Avez-vous des questions quant à nos prix de l'électricité?

Appelez-nous ou écrivez-nous:

Téléphone 032 321 13 00

E-mail [info@esb.ch](mailto:info@esb.ch)

Nous vous conseillons volontiers.

Sont applicables les Conditions générales d'ESB pour le raccordement et l'utilisation des réseaux de distribution et la fourniture d'électricité (annexe des tarifs incluse).

## Informations sur le courant d'ESB et sur les redevances

L'énergie est le produit qui vous est livré à travers le réseau électrique. L'utilisation du réseau comprend toute l'infrastructure (conduites, câbles, transformateurs, etc.) permettant d'acheminer le courant du lieu de production jusque chez vous en tant que cliente et client. S'y ajoutent les services-système de Swissgrid (gestionnaire des réseaux suprarégionaux). En tant que gestionnaire régional du réseau électrique,

ESB perçoit la redevance fédérale (supplément perçu sur le réseau) selon le droit de l'énergie 2018. Les redevances au niveau communal comprennent le coût de l'éclairage public, la redevance pour la Ville de Bienne ainsi que les contributions aux fonds de promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.



Energie Service Biel/Bienne  
Gottstattstrasse 4, rue de Gottstatt, Postfach / Case postale, 2501 Biel/Bienne,  
Tel. 032 321 12 11, [www.esb.ch](http://www.esb.ch)